

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 19949

Numéro SIREN : 414 513 275

Nom ou dénomination : AB CERTIFICATION

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 77616

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 06-08-2018

N° DE DEPOT : 077616

N° GESTION : 2010B19949

N° SIREN : 414513275

DENOMINATION : AB CERTIFICATION

ADRESSE : 19 rue de Paradis 75010 Paris

MILLESIME : 2017

Désignation de l'entreprise : AB Certification SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 1 2 					
Adresse de l'entreprise : 19 Rue de Paradis 75010 PARIS		Durée de l'exercice précédent : 1 2 					
Numéro SIRET : 4 1 4 5 1 3 2 7 5 0 0 0 7 6		Néant ☐					
		Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7 					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	79 796 72 668 7 128			
	Fonds commercial (1)	AH	AI	7 500 7 500			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	7 208 7 208			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	105 239 22 614 82 625			
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	2 500 1 000 1 500			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	399 721 399 721			
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 669 8 669				
TOTAL (II)		BJ	BK	610 633 103 490 507 143			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	708 662 57 481 651 181			
	Autres créances (3)	BZ	CA	86 505 86 505			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	8 300 8 300			
Disponibilités	CF	CG	308 412 308 412				
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	18 512 18 512				
TOTAL (III)		CJ	CK	1 130 391 57 481 1 072 910			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 741 024 160 970 1 580 053			
Remises : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Classe de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise **AB Certification SARL**

Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 64 632...)	DA	64 632
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
Réserve légale (3)	DD	6 463
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	754 101
Report à nouveau	DH	7 921
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 507
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (II)	DL	876 624

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
TOTAL (III)	DO	

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	DP	19 772
Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR	19 772

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 055
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 050
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	434 302
Dettes fiscales et sociales	DY	227 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 500
Autres dettes	EA	17 131

Compte régularisé

Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	683 657

Écarts de conversion passif *	ED	
-------------------------------	----	--

TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 1 580 053

RUNDOIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
Écart de réévaluation libre	1D	
Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	683 657
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	1 055

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise :		AB Certification SARL				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 930 768	FH	393 049	FI	2 323 817	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 930 768	FK	393 049	FL	2 323 817	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 564	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6 945	
	Autres produits (1) (11)					FQ	43	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 333 370
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 419 010
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	17 887
	Salaires et traitements *						FY	577 242
	Charges sociales (10)						FZ	261 893
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	31 466
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	7 479
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 320 465
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	12 905	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	17 607
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	17 607
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	17 607	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)						GW	30 511	

Désignation de l'entreprise		AB Certification SARL		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	279		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	279		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 221		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(9 775)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 354 477		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 310 970		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	43 507		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 809	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) *			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 974	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
	PRODUITS SUR EX.ANTERIEURS				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES AMENDES NON DEDUCT.				279	3 500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 580 053,47 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 43 507,28 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option en diminution de l'impôt.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont de 14284.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement de 14284.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	83 974		10 530
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	63 914		26 757
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 068		1 500
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	76 982		28 257
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	402 606		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 669		
TOTAL	411 275		
TOTAL GENERAL	572 232		38 787

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			94 504	94 504
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			90 671	90 671
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			14 568	14 568
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			105 239	105 239
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		385	402 221	92 950
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			8 669	325
TOTAL		385	410 890	93 275
TOTAL GENERAL		385	610 633	293 018

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	57 775	22 101		79 876
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	3 853	7 228		11 080
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 397	2 136		11 533
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	13 249	9 364		22 614
TOTAL GENERAL	71 024	31 466		102 490

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	22 101				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	7 228				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 136				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	9 364				
TOTAL GENERAL	31 466				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	19 772			19 772
TOTAL Provisions	19 772			19 772
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	1 000			1 000
	54 129	5 488	2 136	57 481
TOTAL Dépréciations	55 129	5 488	2 136	58 481
TOTAL GENERAL	74 901	5 488	2 136	78 253
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		5 488	2 136	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	399 721		399 721
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 669		8 669
Clients douteux ou litigieux	69 277	69 277	
Autres créances clients	639 385	639 385	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	33 802	33 802	
- T.V.A	29 216	29 216	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	23 487	23 487	
Charges constatées d'avance	18 512	18 512	
TOTAL GENERAL	1 222 069	813 678	408 390
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	1 055	1 055		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	434 302	434 302		
Personnel et comptes rattachés	51 716	51 716		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 754	49 754		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	117 013	117 013		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 135	9 135		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 500	2 500		
Groupe et associés	1 050	1 050		
Autres dettes	17 131	17 131		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	683 657	683 657		

Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés	
--	--

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	97 534
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	12 726
TOTAL	110 260

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 055
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 711
Dettes fiscales et sociales	76 858
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	97 623

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	18 512	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	18 512	

Commentaires :

AB CERTIFICATION
Société à responsabilité Limitée
Au capital de 64 632,00 euros
Siège social : 19 Rue de Paradis
75010 PARIS
414 513 275 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le trente juin,
A dix heures.

Les associés de la société AB CERTIFICATION, société à responsabilité limitée au capital de 64 632,00 euros, divisé en 500 parts de 129,264 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Georges ABI RACHED, propriétaire de 16 parts sociales,
Madame Thérèse ADAM M, propriétaire de 10 parts sociales,
Madame Roselyne GILBERT, propriétaire de 12 parts sociales,
Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, propriétaire de 12 parts sociales,
La société FREA représentée par Madame NAJARIAN Eva, propriétaire de 425 parts sociales

Sont absents :

Madame Françoise KERLEAU, propriétaire de 15 parts sociales,
Monsieur Gilles GRANDCLAUDON, propriétaire de 10 parts sociales.

Les associés présents ou représentés possédant 475 parts sur les 500 parts composant le capital social et représentant ainsi plus des trois quarts des parts sociales, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, gérant associé.

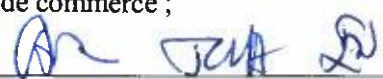
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des charges non déductibles,
- Rémunération de gérance
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;



- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture

- du rapport de gestion,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'exercice clos le 31/12/2017 fait ressortir un bénéfice de 43 507,28 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 7 920,87 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 51 428,15 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 51 428,15 Euros

Compte tenu de cette affectation, le compte "Autres Réserves" s'élèverait à 805 529.19 euros et les capitaux propres seraient de 876 624.44 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses d'un montant de 4 861 Euros non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la rémunération versée au titre de l'exercice écoulée à Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, gérant, soit la somme brute annuelle de 129 737 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

